



Communiqué de presse

Budget provincial 2014-2015 : Un front commun d'organismes réclame une hausse de la taxe provinciale sur le tabac

Montréal, le 22 mai 2014 — Une vingtaine d'organismes de santé et de bien-être québécois réclament du **gouvernement libéral** une hausse de 79 ¢ le paquet de 20 cigarettes de la taxe provinciale sur le tabac dans le cadre du prochain budget provincial. Cette mesure fait partie de quatre demandes spécifiques adressées au ministre des Finances et endossées par un éventail de groupes préoccupés par la santé publique, en particulier par l'échec des politiques actuelles à protéger les jeunes contre les stratégies toujours aussi astucieuses des fabricants du tabac.

« *Le tabac constitue la première cause de maladies et de décès évitables, tuant plus de 10 400 Québécois et Québécoises chaque année. Le constat comme quoi la prévalence du tabagisme a peu bougé depuis 2006, étant figée autour de 24 %, est catastrophique. Cela signifie que chaque fumeur qui décède ou qui parvient à arrêter est remplacé par un nouveau fumeur,* » déplore **Flory Doucas, porte-parole** de la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**. « *C'est pourquoi il est essentiel que la lutte antitabac soit reflétée dans l'ensemble des décisions gouvernementales, y compris les politiques fiscales,* » ajoute **Mme Doucas**.

En effet, le tabagisme représente aussi un enjeu majeur pour les finances publiques, générant des coûts directs et indirects de 4 milliards \$ par année au Québec, dont plus d'un milliard \$ en coûts de soins de santé.ⁱ (Le budget 2013-2014 du Québec estime les coûts de santé à 1,6 milliard \$ par an.ⁱⁱ) Le fardeau du tabac sur le système de santé est particulièrement colossal, accaparant le tiers des coûts pour les séjours hospitaliers.ⁱⁱⁱ

Les quatre demandes acheminées au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires par le biais d'[une lettre de 12 pages](#) de la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**^{iv} ont été endossées par l'ensemble des groupes énumérés ci-dessous:

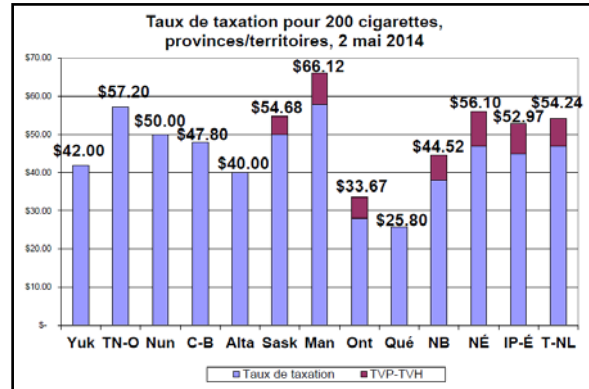
Quatre demandes en lien avec le budget :

- 1) renforcer le budget de la lutte contre le tabac;
- 2) instaurer une tarification appropriée pour la vente et la mise en marché du tabac;
- 3) augmenter la taxe spécifique sur le tabac; et
- 4) poursuivre les efforts de la lutte contre la contrebande.

Endossées par :

- Association des dentistes en santé publique du Québec
- Association des médecins d'urgence du Québec
- Association des médecins endocrinologues du Québec
- Association des médecins omnipraticiens de Québec
- Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec
- Association des pneumologues de la province de Québec
- Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec
- Association féminine d'éducation et d'action sociale
- Association pour la santé publique du Québec
- Capsana
- Coalition Priorité Cancer au Québec
- Collège québécois des médecins de famille
- Conseil québécois sur le tabac et la santé
- Fédération des kinésiologues du Québec
- Fondation des maladies du coeur et de l'AVC du Québec
- Fondation du cancer du sein du Québec
- Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec
- Réseau du sport étudiant du Québec
- Société canadienne du cancer - Division du Québec
- Société de recherche sur le cancer

Malgré la hausse de novembre 2012, le Québec demeure la province avec les taxes les moins élevées au Canada : 25,80 \$ pour une cartouche (200 cigarettes), comparativement à 66,12 \$ au Manitoba. Les taxes manitobaines représentent deux fois et demie les taxes québécoises.^v **La Coalition et ses partenaires réclament une hausse de 7,87 \$ la cartouche de 200 cigarettes (soit 79 ¢ le paquet de 20 ou 98 ¢ le paquet de 25 cigarettes) de façon à rejoindre le taux de l'Ontario, deuxième plus bas au pays après le Québec.**



Thématique de l'OMS

La hausse de ces taxes constitue l'une des mesures les plus efficaces pour diminuer l'incidence du tabagisme, tout en étant la plus rentable^{vi}. L'**Organisation mondiale de la Santé** recommande fortement l'augmentation des taxes pour lutter contre le tabagisme — elle en a justement fait sa thématique pour la Journée mondiale sans tabac de cette année, le 31 mai prochain.^{vii} En fait, selon la **Banque mondiale**, une augmentation de 10 % du prix des cigarettes fait baisser la demande d'environ 4 % dans les pays à revenu élevé^{viii}. Les jeunes sont particulièrement sensibles aux prix, ayant des revenus disponibles limités. L'augmentation progressive des taxes est d'autant plus importante que contrairement à ce que laissent entendre l'industrie du tabac et ses alliés, les jeunes fumeurs de cigarettes sont, à forte majorité, des clients des grands cigarettiers et non des fumeurs de produits de contrebande et, ce, même au moment où la contrebande atteignait des sommets.^{ix}

Basés sur des indices d'élasticité tirés d'études portant sur des pays à revenu élevé comme le Canada et présumant d'un taux de contrebande stable à 15 %, la Coalition calcule qu'une hausse de la taxe provinciale sur le tabac de 7,87 \$ la cartouche engendrerait des revenus supplémentaires récurrents de l'ordre de 250 millions \$ par année, en plus de résulter en 35 000 fumeurs en moins.^x

Crier au loup ... comme d'habitude

Comme toujours, les porte-étendard de l'industrie du tabac — notamment l'**Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA)** et sa créature la **Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC)** — ont déjà réagi à la position des groupes de santé en présageant une explosion de la contrebande, précisément ce qu'ils ont fait avant la dernière hausse de novembre 2012.^{xi}

Or, comme pour toutes les prédictions alarmistes émanant des groupes alliés au commerce du tabac (disparition du Grand Prix et des festivals d'été, émeutes au travail, fermetures de bars, de pharmacies et de dépanneurs, etc.), il n'y a pas eu d'augmentation de la contrebande depuis la dernière hausse de la taxe provinciale. Ceci est dû en grande partie aux multiples mesures de répression de la contrebande déployées par les autorités québécoises depuis 2008^{xii}; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les groupes réclament le maintien de ces interventions. Comme l'a dit la Banque mondiale, « si la contrebande constitue indéniablement un problème sérieux, (...) ce n'est pas en réduisant les taxes ni en renonçant à les augmenter qu'il convient de réagir, mais en réprimant la criminalité »^{xiii}.

« Devant la possibilité d'une hausse de la taxe sur le tabac, il n'est pas surprenant d'entendre les groupes ayant des liens étroits avec l'industrie^{xiv} brandir que cela provoquera la croissance de la contrebande. Les marchands du tabac savent très bien qu'une hausse de taxe représente pour eux une importante perte de profits, puisque pour de nombreux fumeurs l'augmentation du prix constitue la goutte qui fait déborder le vase les poussant vers de sérieuses tentatives d'abandon. Les études confirment également que des taxes élevées dissuadent une importante proportion d'adolescents de s'initier au tabagisme, » conclut madame Doucas.

Pour plus d'information sur les enjeux touchant les taxes :

- Survol des principales études concernant [L'IMPACT DES TAXES SUR LE TABAGISME](#)^{xv}
- Quelques constatations sur [L'IMPACT DES TAXES SUR LES COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES](#)^{xvi}
- Les indicateurs du [TAUX DE CONTREBANDE AU QUÉBEC](#)^{xvii}

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

« Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec »



Références :

- ⁱ Rehm, J., et al., mars 2006, « Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002 ». <http://www.ccsa.ca/2006%20CCSA%20Documents/ccsa-011333-2006.pdf>
- ⁱⁱ Gouvernement du Québec, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, page A.109, 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ⁱⁱⁱ Groupe d'Analyse, « Fiche d'information : Utilisation excédentaire des ressources médicales due au tabagisme : Soins hospitaliers », août 2010. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/DOCU_10_08_10_GroupeDAnalyse_Fiche_Hosp.pdf
- ^{iv} Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, lettre au ministre des Finances – consultations prébudgétaires, 13 mai 2014. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/MAIL_14_05_13_MinFinanceLeitao_Demandes_final.pdf
- ^v Médecins pour un Canada sans fumée, « Taxes on cigarettes in Canadian jurisdictions », mai 2014. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_05_02_PSFC_TaxRatesGraph.pdf
- ^{vi} Banque mondiale, site Web, « Tobacco at a glance », 2003 ; « Maîtriser l'épidémie, L'État et les aspects économiques de la lutte contre le tabagisme », 1999. <http://siteresources.worldbank.org/INTEC/Resources/375990-1113921116151/Curbing-Tobacco-French.pdf>
- ^{vii} Organisation mondiale de la santé, 2014. « Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2014 : Augmenter les taxes ». <http://www.who.int/campaigns/no-tobacco-day/2014/event/fr/>
- ^{viii} Banque mondiale, « Endiguer l'épidémie ». <http://siteresources.worldbank.org/INTEC/Resources/375990-1113853423731/french-summary.htm>
- ^{ix} Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, *Les jeunes préfèrent les marques légales*, 2 octobre 2011. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf
- ^x Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, « Scénarios de l'impact d'une hausse des taxes selon trois mesures d'élasticité », 6 mai 2014. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_05_07_Trois_Scenarios_Elasticite.pdf
- ^{xi} « *c'est Noël aujourd'hui pour les... cabanes à tabac illégales... Une hausse de taxe sur le tabac est la plus belle chose qui pouvait leur arriver, et on peut certes s'attendre à ce que leur volume d'affaires explose* ». Radio-Canada, « [Le premier budget Marceau](#). Hausse de la taxe sur le tabac : décriée et saluée », 21 novembre 2012. <http://ici.radio-canada.ca/sujet/budget-quebec-2012/2012/11/21/004-hausse-taxes-cigarettes-reactions.shtml>
- ^{xii} Ministère des Finances et de l'Économie, « Mesures prises depuis 2011 : Lutte contre la contrebande de tabac », 16 octobre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_16_MinFin_MesuresPrisesDepuis2011.pdf
- ^{xiii} Banque mondiale, « Le développement à l'oeuvre ; Maîtriser l'épidémie ; L'État et les aspects économiques de la lutte contre le tabagisme », 1999.
- ^{xiv} Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, 18 nov. 2013. « Qui est l'ACDA? », http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_11_18_QUI_ACDA.pdf
- ^{xv} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_09_27_Impact_taxes_tabagisme_ETUDES.pdf
- ^{xvi} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_07_Taxes_Impact_population_defavorisees.pdf
- ^{xvii} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_05_21_IndicateurReductionContrebande.pdf